

COMPTE-RENDU : TABLE RONDE

Nom de la table ronde CONSEIL DES DEPARTEMENTS

Élu(e)s référents:

Pilote Michel SAUGET

Date (JJ /MM/AAAA) 20/09/2025

Lieu (ou visio) Siège ligue CVL

Liste des personnes présentes
(nom – prénom – club) Dominique LEFEBURE – Wilfried GRUEL – Claude MULON – Daniel HAVARD – Karine FRANCOIS – Philippe ROUSSEAU

Liste des personnes excusées
(nom – prénom – club) David FERDOILLE

Ordre du jour

Point N° 1 POINTS D'ACTUALITE

sous – point

Point N° 2 REFLEXION SUR LA CONTRACTUALISATION

sous - point

Point N° 3 QUESTIONS DIVERSES

sous - point

Point N° 4

sous - point

Points suivants

Synthèse des échanges

(Merci de suivre le plan en 3 parties afin de réaliser la synthèse des échanges :

- **Nom du point traité**
- **Discussions**
- **Décisions et/ou approfondissement**

En préambule, Michel SAUGET, pilote du conseil des départements, remercie les comités départementaux présents de leur participation à ce conseil des départements. Il regrette l'absence d'un représentant du CHER.

Le procès-verbal de la réunion du 26 avril 2025 est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

1 POINTS D'ACTUALITE :

- Bilan des licences 2024/2025

L'état des licences 2024/2025 fait apparaître une perte de 1% des licences par rapport à la saison précédente. L'héritage PARIS 2024 n'a pas été suivi d'effet. Michel souligne la perte de 310 licences du club de ligue à la suite d'une désertion du dispositif NGN.

Le 36 informe que les clubs d'ISSOUDUN et de LA CHATRE n'ont pas repris.

Le 37 a quant à lui des soucis avec la piscine de SAINT PIERRE DES CORPS engluée dans la définition des travaux à réaliser.

- Bilan des demandes de subvention ANS

Une baisse du montant global des subventions a été constatée. Il s'élève à 44400€ à comparer à la somme allouée en 2024 de 57360€. Les versements se sont réalisés tardivement.

Attention, la fédération mène actuellement une campagne de contrôle de l'utilisation des crédits. Pour 2023, 3 clubs sont concernés et il en aura 4 pour 2024.

- Bilan de la campagne de labellisation fédérale

22 clubs ont déposé un dossier de demande labellisation à la fédération. 21 ont été retenus. Nous attendons la communication finale de la fédération.

- Présentation des propositions de calendriers sportifs toutes disciplines.

Michel remet en séance les projets de calendrier de chaque discipline. Ils seront validés par le comité directeur avant diffusion générale.

- Diffusion des calendriers départementaux

Les départements font observer qu'il est difficile d'établir leurs calendriers sans connaître la politique fédérale qui n'est toujours pas parue.

Michel rappelle qu'il souhaite que chaque département transmette leur calendrier pour qu'il puisse en faire une synthèse.

- Organisation des web confrontations départementales des 22 et 23 novembre 2025

Il est rappelé que les départements doivent organiser leurs compétitions départementales en web confrontation les 22 et 23 novembre 2025. Ce sera la seule compétition qualificative pour les championnats de France BENJAMINS. Il est rappelé que si le format série / finale est utilisé, seuls les temps de série seront qualificatifs pour les championnats.

- Règlement du trophée « mon département en action »

Rien à dire sur ce sujet. Cela suit son cours.

- Organisation du stage de Limoges du 15 au 20 février 2026

Cinq départements participeront à ce stage. Le 36 n'a pas souhaité s'y associer. Il explique qu'à cette période, il organise depuis des années des stages pour ses nageurs. Le cout de ces stages est moins élevés que le cout du stage interdépartemental.

Les comités départementaux demandent à la ligue de bien préciser les règles de sélection des nageurs juniors. Sont-ils totalement libres ?

- Mise en place des formations dans les départements

Tous les départements prévoient d'organiser une formation d'assistant moniteur. Il leur est demandé de communiquer les dates et les lieux de formation dès que connus.

2 REFLEXIONS SUR LA CONTRACTUALISATION

- Retour sur la réunion de la table ronde « vie des clubs »

La table ronde « vie des clubs » s'est attachée à définir les critères à retenir pour la labellisation des clubs par la région :

- Le nombre de licenciés
- L'implication fédérale (élus à la ligue ou dans un comité départemental)
- Une bonification pour les officiels
- Les aspects sportifs (club de niveau régional, interrégional ou national)
- Développement avec les dispositifs JAN, Aisance aquatique, NFS, NF Bien être, Inclusion, activités estivales
- Une bonification pour participation à la vie locale (Octobre rose, ...)
- Encadrement (Formation assistant moniteur, MSN, ...)

La labellisation régionale a deux finalités : une reconnaissance par la ligue et répartir l'aide financière accordée par la région.

Le LOIR ET CHER demande de hiérarchiser les labels. Ce sera fait ultérieurement.

- Définition des critères de labellisation régionale et Modalités d'application – droits et devoirs

Philippe ROUSSEAU, trésorier de la ligue, souhaite présenter la situation financière de la ligue. Elle est en net déficit pour la saison 2024/2025 et le sera encore plus les saisons à venir. En conséquence, il proposera au comité directeur puis à l'assemblée générale de surseoir aux versements des aides accordées aux clubs, aux départements, aux CAF et aux athlètes. Ce qui permet de faire une économie conséquente en attendant de trouver des financements notamment auprès de la fédération. Il estime avec le président de la ligue que cela est possible en revoyant le mode de répartition des retours sur licences.

Les comités départementaux sont priés de faire connaître leur position avant la réunion du comité directeur.

Compte tenu de cette proposition, le travail sur la définition des critères pour le calcul de l'aide financière accordée aux départements est reporté ultérieurement.

3 QUESTIONS DIVERSES

- Séminaire fédéral des départements 2026

Nous n'avons pas à ce jour de nouvelles de la fédération sur ce sujet.

- Récompenses des athlètes

Le président de la ligue souhaite que le conseil des départements fasse des propositions sur les récompenses aux athlètes. Ce point sera étudié à la prochaine réunion.

- Prochaine réunion

La prochaine réunion est programmée le samedi 17 janvier 2026 au siège de la ligue.

Actions à mener

N° Action + Référent(e)	Dates
Action N°1 : Contractualisation LIGUE/CD à réécrire	17/02/2026
Action N°2 : Critères pour les récompenses des athlètes	17/02/2026
Action N°3 :	

Commentaire et ajout

Le conseil des départements demande à la ligue de préciser le mode de sélection des nageurs au stage interdépartemental.

Proposition de date de la prochaine réunion

Samedi 17 janvier 2026

Remarques pour la prochaine réunion / Questions diverses



Centre de formation des métiers de la natation

Maison des sports de Touraine
1 Rue de l'aviation
37210 PARCAY MESLAY

02 47 40 25 46 erfan@natation-cvl.fr

PRIÉTÉ DE LA RÉGION
CENTRE-VAL DE LOIRE



LIGUE Centre Val de Loire

Résidence Archimède Bureaux
11 avenue du Président John Kennedy
45100 ORLEANS

02 38 86 46 26 ligue@natation-cvl.fr

